Commencé le	jeudi, 24 octobre 2024, 18:50
État	Terminé
Terminé le	lundi, 28 octobre 2024, 22:59
Temps mis	4 jours 4 heures
Note	8,67 sur 10,00 (86,67 %)
Question 1 Terminé	
Note de 1,00 sur 1,00	
Note de 1,00 sul 1,00	
Disponible pendan	t la période des examens intra et finaux, on y offre un environnement adéquat, du « pop corn » ainsi que du café.
a. NeuroFOC	US
○ b. AlgoBalada	
oc. NIMBUS	
d. Clanche to	n étude
e. La banque	alimentaire
Votre réponse est c	orrecte.
Question 2 Terminé	
Note de 0,00 sur 1,00	
Est-ce que l'ÉTS po a. Non b. Oui	ibi toute une chute qui a provoqué une commotion cérébrale en plus d'une double fracture de l'ulna droit (avant-bras). urrait vous reconnaître comme étant étudiant en situation de handicap (ESH)?
Votre réponse est i	ncorrecte.

https://ena.etsmtl.ca/mod/quiz/review.php?attempt=2118915&cmid=1510439

10/2024 13:35	Devoir (partie 1/2) - Capsule SVE (groupe 4) : relecture de tentative ENA
Question 3	
Terminé	
Note de 1,00 sur 1,00	
Une lecture vous est suggérée pour ce cours	et présentée dans la capsule.
Quel en est le titre ?	
Réponse : Fish	
Question 4	
Terminé	
Note de 1,00 sur 1,00	

Vous êtes né-e avec une surdité partielle qui limite votre compréhension de votre environnement sonore de façon appréciable.

Est-ce que l'ÉTS pourrait vous reconnaître comme étant étudiant en situation de handicap (ESH)?

a. Oui

ob. Non

Votre réponse est correcte.

Question 5

Terminé

Note de 1,00 sur 1,00

Quelle image représente le concept d'équité ?



Votre réponse est correcte.



Terminé

Note de 2,00 sur 2,00

Pour contrer la discrimination, l'introduction de la capsule vous propose une piste de solution en lien avec les préjugés.

Qu'en pensez-vous?

1 - Présente la piste proposée dans la capsule

La capsule suggère qu'une solution pour contrer la discrimination est de sensibiliser et informé de la réalité.

2 - Donne ton avis

Je pense que cette piste est efficace, car beaucoup de comportements discriminatoires sont basés sur des préjugés inconscients que nous avons intégrés sans nous en rendre compte. En reconnaissant ces biais, nous pouvons adopter des comportements plus justes et mieux traiter les autres de manière équitable. Cela nécessite de l'éducation, du dialogue, et un engagement personnel à changer sa perspective.

3 - Illustre tes propos par un exemple

Imaginons un employeur qui, sans s'en rendre compte, préfère systématiquement embaucher des personnes ayant des antécédents similaires aux siens, car il croit qu'ils seront plus compétents. En devenant conscient de ce préjugé, il pourrait ajuster ses critères d'embauche pour donner une chance égale à tous les candidats, indépendamment de leurs parcours. Par exemple, il pourrait instaurer des processus de recrutement anonymes où l'accent est mis uniquement sur les compétences plutôt que sur des détails comme l'origine ou l'expérience personnelle, favorisant ainsi la diversité et l'inclusion.

Nombre de mots: 183

Commentaire:

10/2024 13:35	Devoir (partie 1/2) - Capsule SVÉ (groupe 4) : relecture de tentative ENA
Question 7 Terminé Note de 0,67 sur 1,0	
En vertu de qu	uoi l'ÉTS est-elle tenue d'accomoder les étudiants vivant une situation de handicap?
🗹 a. En ver	rtu de la Politique cadre sur l'intégration des personnes handicapées
☐ b. En ver	ertu de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP), A-3.001, a. 329
C. En ver	rtu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), S2.1, a. 49
d. En ver	rtu de la Charte québécoise des droits et libertés, C-12, a. 10
	ertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et le, E-20.1, a. 1.1 (initialement le projet de loi 56)
f. L'ÉTS	a choisi d'offrir des accommodements aux étudiants en situation de handicap, elle n'a aucune obligation légale en ce sens.
	e est partiellement correcte. sélectionné correctement 2.
Question 8 Terminé	
Note de 1,00 sur 1,0	
Cet individu do Doivent se déc professionnel o	aire pour obtenir des accommodements à l'ÉTS si on est une personne étudiante en situation de handicap ? loit préalablement : clarer au service à la vie étudiant. Cela implique généralement de soumettre un diagnostic ou un rapport provenant d'un de la santé (comme un médecin, un psychologue, ou un ergothérapeute) qui détaille la nature du handicap et les limitations qui en découlent. Sur cette base, les SVÉ peuvent évaluer les besoins de l'étudiant et proposer des mesures d'accommodement
Commentaire :	:

Question 9	
Terminé	
Note de 1,00 sur 1,00	

Les diplômé.e.s qui étaient reconnu.e.s ESH lors de leurs études ont un taux de placement significativement plus faible que les autres diplômé.e.s.

Veuillez choisir une réponse.

O Vrai

Faux